

Rapport de la commission des finances  
Préavis no 27 relatif au budget de l'exercice 2021

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Déléguées et Délégués,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à l'étude du présent Préavis n° 27 de l'APEC – Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la Côte.

La commission des finances (Cofin) composée de :

Mme Laurence Pinel  
M. André Darmon  
M. Laurent Dorand  
M. Olivier Dutruy  
M. Daniel Richard  
M. Rasul Mawjee, 1er membre et rapporteur

s'est réunie le 5 novembre 2020.

M. Mme Laurence Pinel était excusée.

### **Remerciements**

La commission remercie vivement *M. Yves Reymond*, président du comité de direction (Codir), *M. Alain Meylan*, chef de station et *M. Michel Félix* boursier pour la qualité des informations et des réponses fournies lors de la séance du 5 novembre.

### **Délibération**

La commission n'a pas de remarques ou informations complémentaires à apporter aux explications détaillées du Codir dans le préavis. La commission rappelle que les postes du budget sont commentés en détail dans le préavis.

La mise en service de la nouvelle station d'épuration n'étant pas prévue avant 2025-2030, la station actuelle doit être maintenue en parfait état de fonctionnement. Ainsi nous pourrions bénéficier de sa pleine capacité de traitement pour les 40'000 EH prévus.

Vu l'augmentation continue de la charge de notre STEP, la mise en place de réseau séparatif encore manquant dans les différentes communes permettrait de soulager la charge de la station avant qu'elle n'atteigne la saturation. Il est aussi souhaitable que ces investissements soient faits avant que les comptes ne soient grevés par le financement et amortissements de la nouvelle station.

L'APEC soutient le développement de ses collaborateurs en finançant les formations nécessaires à la gestion de notre station d'épuration (Certificat final d'épuration, cours de gestion d'équipe et cours sur la sécurité).

Les éléments marquant du budget 2021 l'APEC sont :

- L'assermentation du nouveau Conseil intercommunal de la prochaine législature ;
- Séances du COPIL APEC Plus jusqu'au terme de la présente législature ;
- Diverses charges due au prochain terme de la présente législature ;
- Ajustement indispensable du système informatique Citizen ;
- Formation continue et formation professionnelle des collaborateurs ;
- Création d'un fond de remise en état du site de La Dullive ;
- Taxe fédérale concernant les micropolluants ;

120.3151.00            Matériel Informatique            CHF 35 000.00

Le changement du système informatique de la Ville de Gland ne permet plus de traiter les affaires de l'APEC sur celui-ci. Une solution transitoire dans la continuité a été choisie, compte tenu de la mise en place certaine d'un nouvel environnement informatique pour « Apec Plus ». Les frais inhérents à cette transition sont un coût unique de CHF 20'000.- pour l'ajustement des systèmes et logiciels, ainsi que des coûts récurrent annuels de CHF 11'700.- (CHF 4'200.- pour l'hébergement et CHF 7'500.- pour les licences et maintenances des logiciels).

220                    Service financier

Le budget ne prévoit plus d'attribution au compte « fond de renouvellement et rénovation » ni d'attribution au compte « fond de réserve machines et véhicules ». Un nouveau fond est constitué pour le compte « Fonds de remise en état du site La Dullive » avec une attribution de CHF 150'000.-.

Pour mémoire, la CoFin rappelle que l'association Intercommunal de l'APEC dispose de réserve financière au 31.12.2019 d'un montant de CHF 4'880'000.-, dont :

CHF 3'850'000.- pour le fond de renouvellement nouvelle STEP et rénovation et CHF 1'030'000.- pour le fond de réserve mobilier, machines et véhicule.

Dans le contexte d'une adhésion des communes voisines, il n'est plus nécessaire d'alimenter ces comptes comme auparavant et il est primordial que ces montants puissent être comptabilisés correctement au bénéfice des communes qui ont participé à la constitution de ces fonds.

230                    Amortissements                    CHF 673 900.00

Les explications concernant le compte « 230 Amortissements » mentionne un montant de CHF 320'000.- en lieu et place de CHF 673'900.- indiqué correctement dans la présentation chiffrée du budget. Les divers préavis seront amortis sur une période de 5 ans selon les décisions prises lors de l'acceptation de ceux-ci par le conseil intercommunal de l'APEC.

De manière générale, les montants inscrits au budget sont dans la continuité des années précédentes et paraissent pertinents et largement suffisants.

Le budget global de la gestion de la STEP de CHF 3'430'980.00.- augmentera de CHF 177'760.- par rapport au budget 2020 et la CoFin s'attend à ce que le prix par équivalent habitant puisse être maintenu dans les années à venir, avant la mise en fonction de la nouvelle STEP.

---

La participation des communes représente un montant de CHF 3 320 692.55 TTC (auquel s'ajoute la taxe fédérale pour micropolluant de 9 CHF par habitant qui représente un montant de CHF 319 842.00 HT).

La différence des montants entre le budget global et la participation des communes avec la taxe pour micropolluant représente l'excédent des charges ou des recettes de l'exercice.

### Conclusions

Fondée sur ce qui précède, la commission recommande, à l'unanimité des membres présents, d'accepter les conclusions du préavis 27, soit :

#### LE CONSEIL INTERCOMMUNAL

vu le préavis no 27 relatif au projet de budget de l'exercice 2021 ;

ouï le rapport de la commission des finances ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

#### d é c i d e

d'accepter le projet de budget de l'exercice 2021 tel que présenté par le comité de direction.

Pour la Commission des finances (Cofin)

Gland, 26 novembre 2020

M. Mawjee Rasul  
Conseiller Communal à Gland  
Rapporteur

Mme Laurence Pinel  
Municipale à Bursins

M. André Darmon  
Municipal à Genolier

M. Laurent Dorand  
Conseiller Communal à Gland

M. Olivier Dutruy  
Municipal à Luins

M. Daniel Richard  
Conseiller Communal à Gland